

## **Pol 4060-40: Comportements et opinion publique**

Professeure : Allison Harell  
Disponibilité : par rendez-vous (zoom)

Bureau : A-3725  
Courriel : harell.allison@uqam.ca

### **Description du cours**

Attitudes et comportements: conditions de formation, relations et intégration dans la culture politique. Étude de cas des comportements collectifs: groupes, partis, syndicats. La formation de l'opinion publique: information, publicité, propagande. Rôle des médias dans la formation de l'opinion publique; étude de cas s'y rapportant.

### **Ouvrages**

Tous les textes pour ce cours sont disponibles en ligne via le site de la bibliothèque de l'UQAM, soit en format d'article ou livre numérique. Veuillez noter que certains textes sont disponibles seulement aux abonnés des revues. Dans ces cas, si vous n'êtes pas sur campus, vous devrez connecter via le site web de la bibliothèque de l'UQAM en entrant votre code MS et mots de passe. Vous pouvez aussi accéder ces ressources par proxy (<https://www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources>).

### **Politique à l'égard des retards**

La pénalité pour les travaux remis en retard équivaut à 4 points de pourcentage par jour de retard (y compris les jours de fin de semaine). Par exemple, un travail dont la note est 80% vaudra 76% après un jour de retard, 72% après deux jours de retard, etc.

Les examens se font en classe, donc votre disponibilité le jour de l'examen est obligatoire. En cas d'absence motivée (e.g. maladie, accident, décès), il faut absolument me contacter dès que possible pour fixer une date de reprise. Toute absence non motivée mène automatiquement à l'obtention d'une note de 0 pour l'examen.

### **Contexte sanitaire**

Le port de masque en salle de classe est obligatoire jusqu'à nouvel ordre par l'administration de l'université (<https://covid.uqam.ca/consignes-presence-campus/>). Pour tout rendez-vous individuel, je vous encourage de communiquer avec moi pour le tenir par zoom.

Je comprends très bien que le contexte de la pandémie crée des inégalités et des circonstances difficiles pour la poursuite des études. Si vous avez des urgences liées à la garde des enfants, les quarantaines, etc., je vous invite de communiquer avec moi, pour que nous puissions trouver des solutions ensemble.

## Communications

Pour me rejoindre, je vous suggère d'utiliser mon courriel uqam ([harell.allison@uqam.ca](mailto:harell.allison@uqam.ca)) ou le message direct sur moodle. Je réponds généralement entre 8h et 16h lundi à vendredi. Il peut me prendre de 24 à 48 heures pour vous répondre. Je suis toujours disponible pour prendre un RDV pour vous parler à propos de la matière du cours.

## Évaluations

**30% Réponses hebdomadaires :** Chaque semaine, vous devrez fournir une question et un commentaire sur moodle en lien avec les textes obligatoires pour la semaine. Chaque réponse vaut 3 points et vous devrez rendre 10. (Notez qu'il y aura 12 opportunités pendant la session, donc vous avez deux semaines libres à choix pour les maladies, problèmes techniques, etc.) Seulement les réponses soumises avant le cours seront notées. Soyez certain(e) que vos questions démontrent que vous avez *lu* les textes obligatoires.

**35% Travail écrit :** Vous avez à rendre **un travail écrit** en lien avec l'élection fédérale canadienne. Le travail devrait mobiliser le contenu du cours et les sources scientifiques (au moins 6). Les travaux sont à rendre le lundi 8 novembre *avant 24h*.

*À noter :* Le texte devrait être de 8 à 10 pages interligne double (Times New Roman, taille 12, marges 2.54 cm) excluant la page de présentation, une bibliographie et des tableaux/figures (si applicable). Veuillez numéroter les pages.

**35% Examen :** L'examen aura lieu le **16 décembre** et couvrira la matière du cours. Vous avez **trois heures** pour compléter l'examen. Il inclura des définitions de concepts, des réponses courtes et deux questions à développer. Vous avez droit à *une page* (8.5x11) avec des notes.

### **9 sept. Introduction et systèmes électoraux**

Harell, Allison. 2012. L'administration de la démocratie représentative. Pierre Tremblay (dir.), *L'administration contemporaine de l'État: une perspective canadienne et québécoise*, Montréal: Les Presses de l'Université du Québec. pp. 333-350. (Version disponible sur moodle).

### **16 sept. Approches classiques**

Mayer Nonna. 2007. Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral, *Pouvoirs* 1(120) :17-27.

Nadeau, Richard et Éric Bélanger. 2013. Un modèle général d'explication du vote des québécois. Dans Bastien, Frédérick, Éric Bélanger et François Gélinau (dir.) *Les québécois aux urnes: Les parties, les médias et les citoyens en campagne*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 191-207.

### **23 sept. Formation des préférences politiques**

Frogner, A. (2007). Application du modèle de Lipset et Rokkan à la Belgique. *Revue internationale de politique comparée*, 14(2) : 281-302. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/ripc.142.0281>

Bélanger, É. & Mahéo, V.-A. (2020). Le Parti québécois dans le nouveau système multipartite : évolution des appuis générationnels au PQ de 2007 à 2018. *Politique et Sociétés*, 39(3), 19–55. <https://doi.org/10.7202/1072084ar>

### **30 sept. Identité politique**

Duguay, P., & Harell, A. (2018). La communication interpersonnelle et la socialisation politique : De l'École de Columbia à l'ère Facebook. Dans *Histoires de communication politique : Pratiques et état des savoirs*, sous la direction d'Anne-Marie Gingras, 1st ed., Presses de l'Université du Québec, pp. 259–280. [www.jstor.org/stable/j.ctv10qqxnj.18](http://www.jstor.org/stable/j.ctv10qqxnj.18)

Campbell, A. (1966). À la recherche d'un modèle en psychologie électorale comparative. *Revue française de sociologie*. 7(H-S) : 579-597. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc\\_0035-2969\\_1966\\_hos\\_7\\_1\\_1103](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1966_hos_7_1_1103)

### **7 oct. Sophistication politique**

Zaller, J. (2001). Repenser l'opinion : Extrait de *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992, p. 91-96 ». *Hermès*, 31: 223-232. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/7293436491>

Tiberj, V. (2004). Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de « l'électeur raisonnant ». *Revue française de science politique*, 54, 261-287. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/rfsp.542.0261>

#### **14 oct. Rationalité et comportement électoral**

Daoust, J. F. (2015). Vote stratégique au Québec: analyse de l'élection de 2012. *Politique et sociétés*, 34(2), 3-15. <https://doi.org/10.7202/1032504ar>

Page, B. & Shapiro, R. (2001). Le public rationnel et la démocratie : Extrait de *Reconsidering the Democratic Public*, sous la direction de George Marcus et Russel Hanson, Pennsylvania State University Press, 1993, p. 35-64. *Hermès*, 31: 93-123.

#### **21 oct. Médias et campagne électorale I**

Marcotte, P., & Bastien, F. (2012). L'influence du mode de financement des médias audiovisuels sur le cadrage des campagnes: Le cas des élections canadiennes de 2005–2006 et 2008. *Canadian Journal of Political Science*, 45(2), 313-336. doi:10.1017/S0008423912000340

Giasson, T., Greffet, F. & Chacon, G. (2018). Relever le défi de l'hybridité : les objectifs des stratégies de campagnes numériques lors des élections française et québécoise de 2012. *Politique et Sociétés*, 37(2), 19–46. <https://doi.org/10.7202/1048875ar>

#### **28 oct. Semaine de lecture : pas de cours**

#### **4 nov. Médias et campagne électorale II**

Trimble, L., Treiberg, N. & Girard, S. (2010). Kim-Speak : l'effet du genre dans la médiatisation de Kim Campbell durant la campagne pour l'élection nationale canadienne de 1993. *Recherches féministes*, 23(1), 29–52. <https://doi.org/10.7202/044421ar>

Dumouchel, D. (2021). Au cœur de la tempête : L'opinion publique électorale et la crise des réfugiés. *Canadian Journal of Political Science*, 54(2), 249-266. doi:10.1017/S0008423921000305

#### **11 nov. Représentation**

Van Haute, E., & Depauw, S. (2009). Les préférences des citoyens en termes de représentation politique. *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du*, 10, 177-198. <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/78484/1/CHAPITREXVOIXDUPEUPLE.pdf>

Le Quentrec, Y. & Rieu, A. (2002). Femmes élues et syndicalistes : une participation sous contraintes. *Lien social et Politiques*, (47), 109–125. <https://doi.org/10.7202/000346ar>

#### **18 nov. Participation électorale**

Mayer, N. (2010). Chapitre 7 - Choisir... de ne pas choisir. Dans N. Mayer, *Sociologie des comportements politiques* (pp. 173-197). Paris: Armand Colin. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/arco.maye.2010.01.0173>

Mahéo, V-A, Dejaeghere, Y. & Stolle, D. (2012). La non-participation politique des jeunes: Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 45(2): 405-425. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/4937934073>

## **25 nov. Mobilisation dans l'ère numérique**

Baygert, N. (2014). L'activisme numérique au regard du consumérisme politique : Pirates et Tea Partiers sous la loupe. *Participations*, 8, 75-95. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/parti.008.0075>

Granjon, F. (2018). Mouvements sociaux, espaces publics et usages d'internet. *Pouvoirs*, 164, 31-47. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/pouv.164.0031>

## **2 déc. Polarisation politique**

Figeac, J., Salord, T., Cabanac, G., Fraasier, O., Ratinaud, P., Seffusatti, F. & Smyrnaiois, N. (2019). Facebook favorise-t-il la désinformation et la polarisation idéologique des opinions ? *Questions de communication*, 36, 167-187. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/questionsdecommunication.21149>

Kandel, M. (2019). Le tribalisme, stade ultime de la polarisation. Liliana Mason, *Uncivil Agreement: How Politics Became Our Identity*, Chicago, The University of Chicago Press, 2018; JD Vance, *Hillbilly Elegy: A Memoir of a Family and Culture in Crisis*, New York, HarperCollins, 2016. *IdeAs. Idées d'Amérique*, (13). <https://core.ac.uk/reader/213594140>

## **9 déc. Délibération et l'espace public**

Fishkin, J. S., & Reynie, D. (2001). Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal : extrait de *citizen competence and democratic institutions*, sous la direction de Stephen Elkin et de Karol Edward Soltan, Pennsylvania State University Press, 1999, chapitre xii, p. 279-290. *Hermès*, 31(31), 207-207 <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/7378878951>

Talpin, J. (2019). Le tirage au sort démocratise-t-il la démocratie ? Ou comment la démocratie délibérative a dépolitisé une proposition radicale. *Participations*, S, 453-473. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/parti.hs01.0453>

## **16 déc. Examen en classe**

calacs @uqam.ca

[www.trepepourelles.org](http://www.trepepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## **CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)**

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



?

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

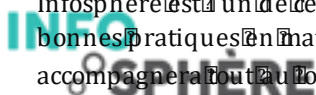
#### La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site [18.uqam.ca](http://18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est un de ces outils indispensables. Un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur





## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.





Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à des actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [18.uqam.ca](http://18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables, un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.